AOÛT 2015

AMNESTY INTERNATIONAL

SYRIE : TÉMOIGNAGES DE CRISE

REGARD DU MOIS SUR LA CRISE DES DROITS HUMAINS EN SYRIE

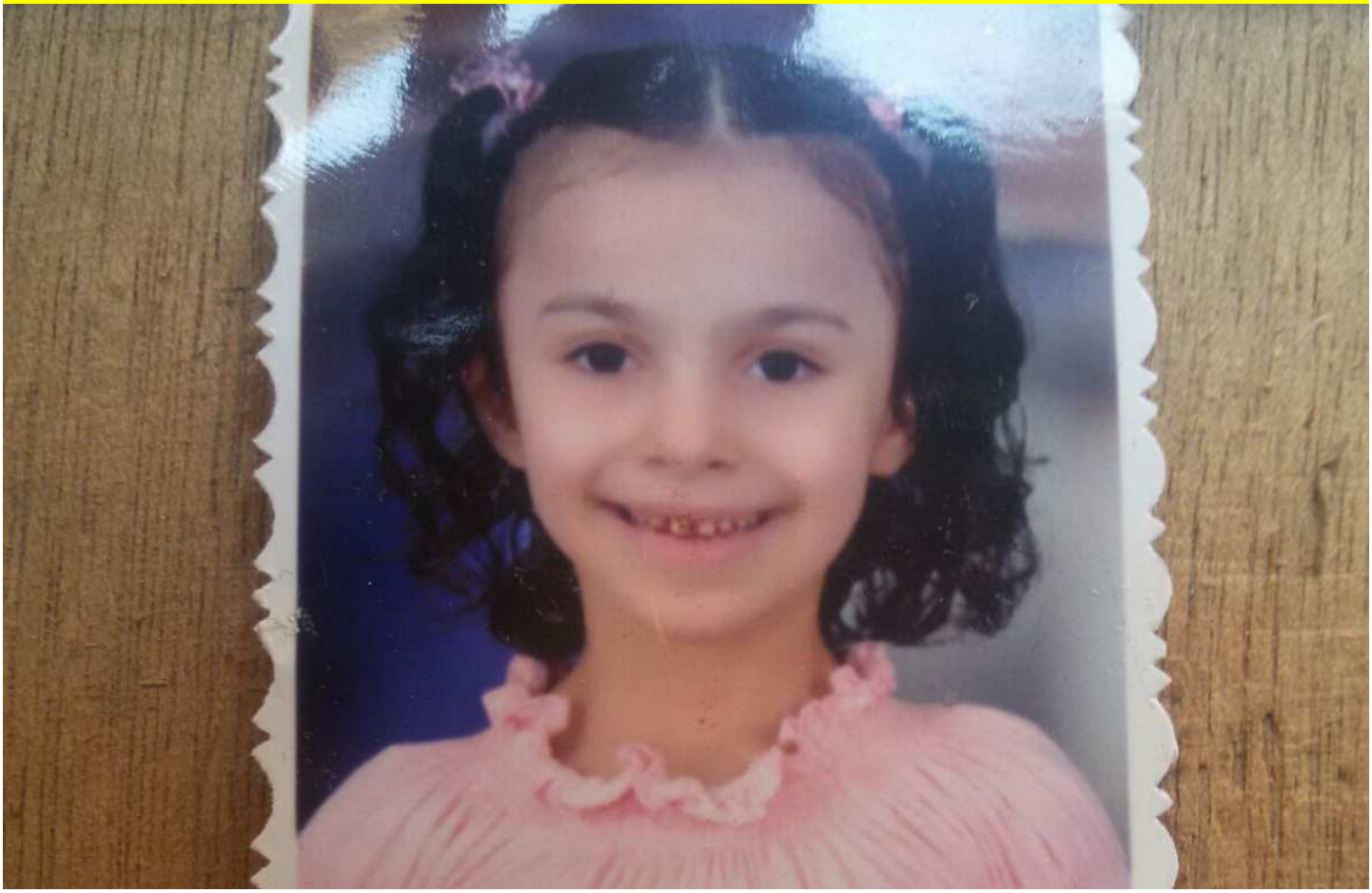

La petite Safaa, huit ans, décédée des suites des blessures infligées par des tirs de soldats égyptiens. © DR

« MA FILLE SE VIDAIT DE SON SANG MAIS ILS N'AURAIENT PAS APPELÉ UNE AMBULANCE »

UN SYRIEN RÉFUGIÉ EN ÉGYPTE RACONTE À MOHAMED ELMESSIRY, CHERCHEUR D'AMNESTY INTERNATIONAL SUR L'ÉGYPTE, QUE LES FORCES DE SÉCURITÉ ÉGYPTIENNES ONT TIRÉ SUR SA FILLE SOUS SES YEUX ET L'ONT TUÉE

Environ 300 000 Syriens vivent actuellement en Égypte. Ils ont fui leur propre pays, déchiré par la guerre, espérant trouver la sécurité pour eux-mêmes et leur famille. Mais ces deux dernières années, la situation en Égypte est devenue de plus en plus précaire, et les réfugiés de Syrie y subissent des discriminations et des violations de leurs droits humains. Ils font l'objet d'agressions verbales et de menaces imputables aux médias et à des personnages publics, d'arrestations arbitraires, de détention illégale et, pour certains d'entre eux, d'une expulsion forcée en Syrie ou dans d'autres pays limitrophes de la région. Leur situation en Égypte est si désespérante que

certains d'entre eux prennent le risque énorme qu'implique une traversée en mer vers l'Europe.

Un père de famille a ainsi raconté à Amnesty International comment sa tentative de quitter l'Égypte a tourné à la tragédie :

« Je suis Syrien et je vis à Alexandrie, en Égypte, depuis près de trois ans. Ma famille est enregistrée auprès du HCR [l'agence des Nations unies pour les réfugiés] ici. La vie en Égypte est insupportable. Nous sommes neuf : moi-même, ma femme et sept enfants âgés de deux à 16 ans. Je n'ai pas les moyens de vivre en Égypte, presque sans travail et avec un accès limité à l'éducation et à la santé. Alors j'ai payé des passeurs pour qu'ils nous conduisent, ma famille et moi, en Europe.

« Dans la soirée du 6 août 2015, je suis parti avec ma famille pour Balteem [ville balnéaire d'Égypte], où nous avons rencontré les passeurs. Nous étions 96 réfugiés et migrants, des Syriens, des Soudanais et des Érythréens. Il y avait aussi des Égyptiens parmi nous. En principe, on devait tous nous conduire à un bateau qui nous transporterait en Italie. Mais c'était justement le jour où les autorités égyptiennes inauguraient le doublement du canal de Suez. La sécurité était donc très présente sur toutes les côtes égyptiennes. Pas un insecte n'aurait pu traverser la Méditerranée ce jour-là. La police et l'armée étaient partout.

Les passeurs nous ont conduits en voiture de Balteem jusqu'à une autoroute, puis ils nous ont déposés à proximité de la côte, à Borg El Borolos, vers deux heures du matin. Nous avons marché pendant 30 à 45 minutes pour atteindre la côte. Nous étions arrivés tout près de la côte, lorsqu'environ cinq soldats sont apparus sur notre droite et ont crié "Pas un geste ou nous tirons". Nous nous sommes arrêtés et allongés par terre, mais les soldats ont tiré plusieurs fois en l'air et dans notre direction. Certaines personnes se sont alors enfuies en courant.

« Lorsque les tirs ont cessé, j'ai entendu ma fille Safaa, qui avait huit ans, hurler "mon cœur, mon cœur". Je ne savais pas ce qui se passait. J'ai retiré le gilet de sauvetage qu'elle portait. Elle avait été touchée à l'estomac au côté droit et [la balle] était ressortie de l'autre côté. J'ai supplié les soldats en criant de faire venir une ambulance pour aider ma fille. Les soldats n'ont pas appelé d'ambulance et ma fille a continué à perdre son sang. Ils se sont contentés d'appeler des officiers par radio et de leur demander de venir sur les lieux. J'ai supplié les soldats encore et encore, mais au lieu d'appeler une ambulance, un soldat m'a donné un coup de pied.

« Ma femme s'est levée et a crié aux soldats de nous aider et d'appeler une ambulance. Un soldat a pointé son fusil sur son visage et lui a dit de s'asseoir par terre, puis il s'est mis à tirer en l'air pour nous faire peur. Ma fille de deux ans a paniqué et s'est mise à pleurer et à trembler au bruit des tirs. Les soldats ont continué à nous injurier, à insulter les enfants et les femmes, avec des mots comme "putains".

« J'ai continué à crier à l'aide tout en tenant mon enfant. Alors un soldat s'est approché de moi et l'a poussée du pied pour voir si elle était vivante ou morte. Ma fille était en train de mourir. Pourtant il l'a poussée du pied ! »

À ce stade de la conversation, ce père pleurait. Il a dû s'arrêter un moment avant de pouvoir poursuivre.

« Ensuite, le soldat m'a dit : "Vous devriez remercier Allah d'être tous vivants, vous pourriez être morts à l'heure qu'il est". Après nous avoir arrêtés, les soldats ont appelé des officiers par radio pour qu'ils viennent sur les lieux, mais ils ont mis trois heures à arriver. Pendant ce temps, ma fille perdait son sang et se tordait de douleur sur le sable. Je voulais soulager sa douleur mais je ne pouvais pas. À un moment, j'ai pensé dire aux soldats de la tuer, juste pour soulager sa douleur. Vers 5 h 30 du matin, les officiers sont arrivés et nous ont conduits en voiture, ma fille, moi et deux autres blessés, à l'hôpital de Balteem, où mon enfant est décédée.

« Ceux d'entre nous qui n'avaient pas réussi à s'enfuir ont été conduits dans des centres de détention de la police de Balteem. J'ai été détenu au poste de police de Borg El Borolos pendant 11 jours avec 48 autres personnes, dont au moins 15 enfants, qui avaient entre six mois et 18 ans. Trois jours après mon

arrestation, le procureur m'a interrogé sur le fait que j'émigrais illégalement. Ensuite il a ordonné notre libération, mais nous sommes restés en détention huit jours de plus, dans l'attente de l'autorisation du Service de la sécurité nationale qui fait partie du ministère de l'Intérieur. J'ai été libéré dans la soirée du 17 août avec d'autres Syriens.

« Le 13 août, la police m'a fait sortir de prison pour que je récupère le corps de ma fille et l'enterre. Un policier m'a escorté dans les transports en commun jusqu'à la morgue où on m'a remis son corps. Aucun militaire n'était présent pour m'aider à l'enterrer ou au moins pour pleurer avec moi après l'avoir tuée.

Le policier était aimable et m'a dit : "Ne vous inquiétez pas s'il n'y a personne pour vous aider à l'enterrer, nous l'enterrerons nous-mêmes de nos propres mains, je le ferai avec vous". Nous sommes allés à la mosquée pour prier pour ma fille. Les gens, à la mosquée, ont été relativement aimables et m'ont aidé à transporter ma fille au cimetière musulman de Balteem, où nous l'avons enterrée. Son corps a été enterré après être resté six jours à la morgue, ce qui est contraire à l'islam.

« Le Service de médecine légale a procédé à une autopsie. Je n'ai pas vu le rapport d'autopsie. J'ai cru comprendre que les soldats faisaient l'objet d'une enquête et que deux d'entre eux avaient été arrêtés.

« Ma femme passe son temps à pleurer ou à dormir. Elle a été traumatisée et n'arrive pas à affronter la réalité de la perte de sa fille. Je n'arrive pas à ôter de mon esprit l'image de ma fille mourant dans mes bras et des soldats la laissant perdre son sang pendant trois heures sans appeler d'ambulance. Je ne l'oublierai jamais.

« Mes enfants se mettent à trembler dès qu'ils voient des soldats. Ma fille de deux ans hurle et tremble chaque fois qu'elle voit un soldat. Elle ne peut pas oublier l'événement qui l'a traumatisée. Mes enfants ne veulent même pas aller à l'école. Je n'arrive pas à décrire ce que je ressens. Maintenant, tout ce que je demande au monde, c'est de quitter ce pays. La vie est insupportable. »

« J'ai essayé d'interpeller de nombreuses chaînes de télévision égyptiennes et d'autres canaux d'information pour qu'ils parlent de mon cas, mais on m'a dit que critiquer l'armée égyptienne, c'était une ligne rouge à ne pas franchir. »

Amnesty International a appris que le procureur militaire de Tanta avait ouvert une enquête sur la mort de Safaa, mais qu'il n'avait pas réussi à obtenir plus de détails. Le père a indiqué à Amnesty International que ni lui ni son avocat n'avaient été autorisés à accéder au dossier. Cependant, on leur avait dit que les deux soldats avaient été inculpés d'« homicide involontaire » et non de « meurtre » ou d'« homicide volontaire ». En droit égyptien, l'infraction d'« homicide involontaire » est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement. Dans certains cas, les juges ordonnent simplement une peine avec sursis.

Amnesty International demande aux autorités égyptiennes de charger un tribunal civil ordinaire, établi par la loi, de mener sans délai une enquête approfondie, indépendante et impartiale, de traduire en justice les personnes soupçonnées d'avoir une responsabilité pénale et de les juger dans le cadre d'un procès équitable où la peine de mort ne sera pas requise. Les conclusions de cette enquête doivent être rendues publiques. Les victimes et la société ont le droit de connaître la vérité sur les circonstances de cette mort et d'être informées du déroulement et des résultats de l'enquête.

Amnesty International demande que l'on accorde aux quelque 380 000 réfugiés les plus vulnérables de Syrie la sûreté et la sécurité dans le cadre d'une réinstallation, d'une admission humanitaire ou d'autres voies légales dans les pays parmi les plus riches du monde avant la fin de 2016, conformément au principe de responsabilité partagée.

Pour les dernières informations sur le travail d'Amnesty International relatif à la situation des réfugiés de Syrie en Égypte, voir Mohamed Elmessiry sur Twitter : @M_Elmessiry

CAS : ABD AL AZIZ AL KHAYYIR, IYAS AYASH ET MAHER TAHAN

« NOUS VOULONS QU'ABD AL AZIZ, MAHER ET IYAS VIVENT LIBRES, EN BONNE SANTÉ ET EN SÉCURITÉ. »

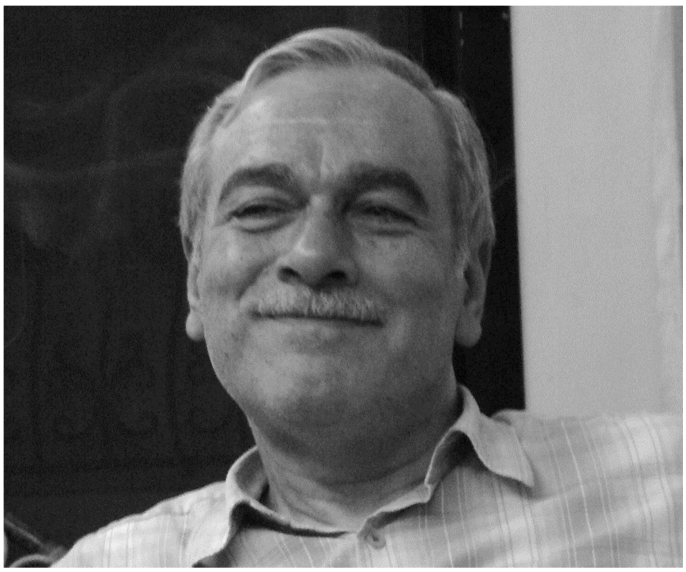

Abd al Aziz al Khayyir ©DR

Abd al Aziz al Khayyir est médecin. Il était à la tête du Comité national de coordination pour le changement démocratique (CNCCD), coalition de groupes politiques et de militants non armés réunissant notamment des gens de gauche et des nationalistes arabes et fondée en 2011 pour plaider en faveur d'une transition pacifique du pouvoir. Iyas Ayash et Maher Tahan travaillaient également pour le CNCCD.

Ces trois hommes vivent à Damas, capitale de la Syrie. Le 20 septembre 2012, Maher Tahan est allé accueillir Abd al Aziz al Khayyir et Iyas Ayash à l'aéroport, pour les ramener chez eux à leur retour d'un voyage en Chine où s'était rendue une délégation du CNCCD dont ils faisaient partie. Les environs de l'aéroport étaient sous le contrôle des autorités syriennes et il y avait un certain nombre de points de contrôle. Les membres de la délégation se sont répartis dans trois voitures et se sont mis en route. Pendant que la première voiture était à un point de contrôle tenu par le Renseignement de l'armée de l'air syrienne, celle transportant Abd al Aziz al Khayyir, Iyas Ayash et Maher Tahan a été arrêtée et ces trois hommes ont été emmenés. Leurs proches ne les ont pas revus depuis. Ils devaient participer, trois jours plus tard, à une conférence politique.

Bien que SANA, l'agence de presse de l'État syrien, ait indiqué que ces hommes avaient été « kidnappés par des membres d'un groupe terroriste », on les a vus, peu après leur arrestation, à la section du Renseignement de l'armée de l'air d'al Mezzeh, à Damas. Mais près de trois ans plus tard, aucune information sur le lieu où ils se trouvent ou sur leur état de santé n'a été transmise, et les autorités continuent à nier les avoir arrêtés.

Ce n'est pas la première fois qu'Abd al Aziz al Khayyir est arrêté. En 1992, les autorités syriennes l'avaient arrêté, dans le cadre des arrestations massives de dirigeants du Parti d'action communiste, interdit, après qu'il se fut caché des forces de sécurité pendant un certain nombre d'années. En 2005, il a été condamné à une peine de 22 ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès foncièrement inéquitable.

Anwar al Bunni, avocat syrien et vieil ami d'Abd al Aziz al Khayyir a déclaré à Amnesty International :

« Quand nous parlons d'Abd al Aziz al Khayyir, de qui parlons-nous ? Parlons-nous d'Abd al Aziz le médecin, dont le principal souci était le traitement de ses patients ? Il a continué à exercer son travail pendant les 10 années où il se cachait et fuyait les services de sécurité et il n'a jamais cessé d'offrir ses services malgré les risques pour sa liberté et sa vie en cas d'arrestation. Il a accompli son devoir pendant sa détention et après sa sortie de prison, cela malgré toutes ses responsabilités politiques.

« Ou parlons-nous d'Abd al Aziz le militant politique et dirigeant du Parti d'action communiste qui a consacré sa vie entière au développement du parti, de ses idéaux et de son travail ; ou devrions-nous parler d'Abd al Aziz le détenu qui a passé 10 ans de sa vie derrière les barreaux de la prison militaire de Saydnaya où son dévouement et son engagement ont marqué et la vie de la prison et les prisonniers qu'il a aidés pour améliorer les conditions de détention et soignés avec des instruments médicaux rudimentaires.

« Ou devrions-nous parler d'Abd al Aziz le père de famille qui n'a pas pu s'occuper bien longtemps de sa famille, même si elle était toujours dans ses pensées. Ou devrions-nous parler d'Abd al Aziz le fils de cette vénérable famille alaouite ? C'était un militant politique d'une communauté dont le soutien était extrêmement nécessaire aux dirigeants du régime el Assad.

« Abd al Aziz al Khayyir est tous ces personnages à la fois. Il a toujours été la cible du régime et maintenant on l'a fait disparaître et il n'est pas reparu depuis son arrestation. Il n'a jamais comparu devant un tribunal et il n'a pas été autorisé à recevoir de visites ou à communiquer avec sa famille, et on ignore tout de son sort. On l'a fait disparaître parce qu'un homme comme Abd al Aziz al Khayyir, qui a tant de qualités, peut être considéré par certains comme une menace.

« Nous sommes extrêmement inquiets pour la vie d'Abd al Aziz al Khayyir parce que le régime syrien, qui n'a aucun scrupule à commettre des crimes haineux, n'hésiterait pas un instant à ajouter un nouveau crime à son tableau. Nous devons proclamer très fort que nous voulons qu'Abd al Aziz al Khayyir, ses collègues Maher Tahan et Iyas Ayash, et tous les détenus vivent libres, en bonne santé et en sécurité. »

Amnesty International pense qu'Abd al Aziz al Khayyir, Iyas Ayash et Maher Tahan sont des prisonniers d'opinion, aussi demande-t-elle leur libération immédiate et inconditionnelle.

CAMPAGNE

Pour participer à la campagne contre les disparitions forcées, veuillez consulter le site :

https://www.amnesty.org/fr/get-involved/take-action/detention-in-syria/

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur ce cas, veuillez consulter le site :

https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/010/2013/fr/